

A l'occasion de la 12^{ème} édition des « *Estivales 2 Cattenom* » qui se dérouleront les :
www.estivales2cattenom.fr

Samedi 01 JUIN 2019 de 18h00 à 22h00
et
Dimanche 02 JUIN 2019 de 09h00 à 18h00

dans les rues de Cattenom, l'association **Cattenom Loisirs Culture** organise son traditionnel

Marché du Terroir et de l'Artisanat

Sur ce week-end, placé sous le signe du mélange culturel et de la mise en valeur de l'artisanat local, vous trouverez entre autre deux grands pôles musicaux, une brocante, des animations pour enfants, manèges, des démonstrations sportives, restauration et buvette...

Le **Marché du Terroir** se situera **place St Vincent de Paul (aux abords de l'Eglise)**, point central du village, mais aussi et surtout lieu de passage essentiel de la fête, avec un arrêt du train touristique à l'entrée du marché.

Les Estivales 2 Cattenom sont promues sur le canal local, publicité via la presse écrite dans le canton de Cattenom, le Thionvillois et au Luxembourg, annonces radio (Lor'Fm, France Bleue...), le Républicain Lorrain, diffusion dans les syndicats d'initiatives des départements de la Moselle, Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges.

Si vous souhaitez vous aussi, **mettre en valeur et vendre vos produits**, faites nous parvenir ce dossier d'inscription dûment rempli **avant le 20 mai 2019 (en fonction des places disponibles)** à l'adresse suivante :

Cattenom Loisirs Culture
BP50
Espace Yves Duteil
57570 Cattenom

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'association
au **03 82 55 49 95** ou **cattenomloisirsulture@gmail.com**.
Restez connecté...Facebook Cattenom Loisirs Culture et www.clc-cattenom.com

REGLEMENT INTERIEUR

MARCHE DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT

Article 1 : La participation à la manifestation « Marché du Terroir et artisanal » implique l'acceptation du présent règlement dans l'intégralité.

Article 2 : CLC se réserve le droit de choisir les exposants parmi les candidats.

Article 3 : L'emplacement (4m pour 40€ les 2 jours) ne pourra pas être choisi par l'exposant. **A charge des artisans de ramener son matériel : rallonges, éclairages, tables, tonnelles...**

Article 4 : Aucune indemnité de frais de déplacement ou de rémunération ne sera prise en charge par les organisateurs.

Article 5 : Aucun pourcentage ne sera prélevé sur les ventes

Article 6 : Aucun véhicule ne pourra ni circuler, ni stationner dans le périmètre du marché sauf au chargement et déchargement (excepté camion-frigo lié à l'activité).

Article 7 : Les exposants s'engagent à être présents et **installés pour le début de la manifestation : Samedi de 18h00 à 22h00 et Dimanche de 09h00 à 18h00**. Chaque exposant est tenu de ne pas quitter les lieux avant l'heure de fermeture.

Article 8 : Interdiction d'utiliser toute sono personnelle – car animation musicale assurée par l'organisateur -

Article 9 : En cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit de déplacer, de reporter ou d'annuler la manifestation.

Article 10 : Les exposants s'engagent à prendre toutes les dispositions afin d'assurer leur sécurité ainsi que celle du public et devront souscrire les assurances nécessaires.

Article 11 : Seuls les dossiers d'inscription complets et reçus dans les délais seront acceptés par le service organisateur. Après inscription, aucun remboursement ne sera effectué

Article 12 : Seule la confirmation d'inscription de l'Association « Cattenom Loisirs Culture » vous donnera droit à participer au Marché du Terroir et artisanal.

Article 13 : Cattenom Loisirs Culture se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute personne qui ne respecte pas le présent règlement.

Article 14 : Les exposants devront laisser leur emplacement en parfait état de propreté.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Raison Sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

☎ Téléphone : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____

✉ E-mail :

Je réserve **un emplacement de 4m à 40 € les deux jours**

Produits exposés :

.....

Electricité : Oui Non Seuls les artisans cuisinant sur place seront dotés d'une prise de courant.

Pièces à fournir avec le dossier d'inscription : **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE !**

- La photocopie du justificatif de votre statut professionnel ainsi que votre numéro d'inscription au registre des métiers pour les artisans et producteurs
- La photocopie de votre carte d'identité (recto-verso) pour les artistes libres
- Demande d'autorisation de vente au déballage remplie jointe au dossier
- Règlement joint à l'inscription uniquement par chèque bancaire à l'ordre de Cattenom Loisirs Culture.

Par la présente :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du Marché du Terroir et de l'Artisanat et m'engage à le respecter.

Le ____/____/____ à _____

Signature de l'exposant,

DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE AU DEBALLAGE

A transmettre en deux exemplaires, soit à la *mairie de Cattenom (57)* si la superficie de la vente est inférieure à 300 M², soit en Préfecture Service de la Réglementation – si la superficie est supérieure à 300 M², et ce entre trois et cinq mois avant la date prévue de la vente.

SUPERFICIE

- Inférieure à 300 M² (compétence Mairie) supérieure à 300 M² (compétence Préfecture)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

I) PERSONNE PHYSIQUE

NOM.....PRENOM.....

NOM COMMERCIAL

ADRESSE

TELEPHONE.....

II) PERSONNE MORALE (SOCIETE OU ASSOCIATION)

DENOMINATION SOCIALE.....

NOM COMMERCIAL

NOM, PRENOM, QUALITE DU REPRESENTANT LEGAL

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL.....

TELEPHONE.....

FAX – ADRESSE E.MAIL (éventuellement)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA VENTE

DATE DE LA VENTE

Date de début de la vente

Durée de la vente

LIEU DE LA VENTE

Adresse précise du lieu de vente

Caractéristiques de l'emplacement.....

Surface affectée à la vente en m²

Nature des catégories de produits mis en vente

A le
Signature du demandeur

ACCUSE DE RECEPTION

Avis :-

Signature du Maire et cachet de l'administration :